



Communiqué de presse

Accord de Libre-échange UE-Australie

Ça suffit ! l'Élevage doit être protégé plutôt qu'abandonné aux marchés internationaux

La stratégie commerciale de la Commission Européenne semble claire : multiplier les Accords de Libre-échange au risque de fragiliser nos filières d'élevages une bonne fois pour toute !

Après le Mercosur, puis l'Inde c'est avec l'Australie que Mme Ursula Van Der Leyen persévère dans l'abandon de la souveraineté alimentaire française et européenne.

Cet accord pourrait déboucher sur l'importation de plus de 50 000 T de viande ovine et bovine sans droit de douane. Les contreparties annoncées (fromages AOP, vins, etc) sont insignifiantes : avec 27 millions d'habitants, l'Australie est un marché minuscule.

En revanche l'Australie est un des plus gros exportateurs mondiaux de viande ovine.

Nous savons quel prix a payé la filière départementale soumise à l'importation massive de viande ovine dès la fin des années 80 : 500 000 brebis en 1990, à peine plus de 140 000 aujourd'hui !

La protection des activités d'élevage devrait être une priorité pour garantir les emplois paysans dans nos régions intermédiaires, l'approvisionnement des filières locales et le maintien de nos paysages bocagers. Alors que les cours sont plutôt bien orientés tout devrait être fait pour offrir de nouvelles perspectives d'installation et de développement.

Au contraire, la mise en concurrence de nos élevages avec ceux qui, à l'autre bout de la planète, bénéficient de conditions de productions sans comparaison avec les nôtres risquent une fois de plus d'accélérer la disparition de plusieurs milliers de fermes. Ce ne sont pas les lois Duplomb-Lecornu qui y changeront quoi que ce soit. Elles semblent plutôt accompagner la restructuration de l'agriculture pour la livrer aux appétits des marchés mondiaux et des firmes agro-industrielles.

La Confédération paysanne de la Haute-Vienne exige à nouveau :

- le retrait de l'agriculture de tous les traités de libre-échange,
- un plan massif de soutien et de relance de l'élevage herbager cohérent avec les exigences liées à la défense de la souveraineté alimentaire et avec celles du changement climatique,
- l'anticipation des crises sanitaires en particulier la potentielle arrivée de la Clavelle (variole ovine) présente en Europe

Contacts :

Julien Roujolle : porte-parole de la Confédération paysanne 87 – maraicher : 06 10 46 79 37

Philippe Babaudou, porte-parole de la Confédération paysanne 87 – éleveur bovin et ovin : 06 82 99 28 67